

Beat von Burg, Yvan Rielle



MFE Inside: rapport de l'assemblée des délégués MFE du 3 novembre 2011

Les thèmes du Managed Care, de l'Institut d'informatique de cabinet médical (IPI) et de la communication ont été au centre de l'assemblée des délégués de «Médecins de famille Suisse», qui s'est tenue le 3 novembre 2011. Le budget de l'année prochaine a également été approuvé, prévoyant une augmentation de 20 francs de la cotisation des membres.

Après de nombreuses prises de parole et un débat engagé, l'assemblée des délégués a décidé que «Médecins de famille Suisse» continuerait à soutenir la révision partielle de la LAMal concernant le Managed Care, telle que le Parlement l'a votée fin septembre 2011. Les délégués ont refusé, à une grande majorité, de soutenir le référendum décidé dans le cadre d'un vote de consultation de la FMH. Dans la campagne de votation à venir, l'association professionnelle devra au contraire s'engager activement contre le référendum et en faveur du projet Managed Care.

Internet et intranet

Le nouveau site internet a pu être terminé à temps et être présenté aux délégués le 3 novembre 2011. La principale modification réside dans une séparation conséquente des contenus destinés aux interlocuteurs internes à l'association de ceux destinés aux interlocuteurs externes. Ainsi, le site internet www.hausaerzteschweiz.ch ne doit plus faire office d'instrument de communication semi-interne pour les membres de MFE, mais il doit s'adresser au public intéressé (médias, politiciens, futurs médecins, etc.).

En revanche, les espaces intranet accessibles grâce à un mot de passe ont été considérablement développés: à présent, il existe différentes sphères intranet pour les membres de MFE, les délégués et les membres du comité. Les commissions MFE disposent elles aussi de leurs propres espaces intranet, tout comme ce sera bientôt le cas pour les membres du cercle de qualité. Les mots de passe existants restent inchangés; quant aux informations de connexion à l'intranet des membres, elles ont été communiquées dans le récent email aux membres.

Toujours à la pointe de l'actualité grâce aux flux RSS

Dans cette nouvelle configuration, la rubrique News, présente dans tous les espaces intranet, revêt une importance centrale: tous les nouveaux documents de l'intranet et toutes les modifications majeures des documents existants figurent dans cette colonne News. Par le biais de flux RSS, tous les utilisateurs de l'intranet peuvent s'«abonner» à cette rubrique News et ainsi être alertés automatiquement, par ex. par mail, des nouvelles annonces. En particulier pour les délégués et pour les membres du comité, mais également pour les membres de MFE engagés, l'abonnement à ces annonces via des flux RSS est incontournable pour rester constamment à la pointe de l'actualité, sans grands efforts.

Institut d'informatique de cabinet médical (IPI)

L'assemblée des délégués a décidé de poursuivre le projet IPI et a donné au comité le mandat correspondant pour les négociations

sur la base de la lettre d'intention existante. Dans le cadre du budget 2012, en plus du budget régulier de la commission Informatique/e-Health, une somme prévisionnelle de 50000 francs suisses a été approuvée. MFE participe au prorata, jusqu'à hauteur de 20000 francs au maximum, aux coûts budgétisés jusqu'à la création de l'IPI.

Principales décisions dans le domaine tarifaire

Dans le domaine tarifaire, les derniers développements du projet de révision tarifaire de la FMH Tarvision ont été présentés et discutés. L'association professionnelle a demandé à la FMH la création d'un chapitre propre à la médecine de premier recours dans Tarmed et a soumis une proposition correspondante, qui se base essentiellement sur les travaux préliminaires réalisés lors de la précédente assemblée des délégués en mai 2011. L'assemblée des délégués avait pour mission de clarifier qui devrait à juste titre bénéficier de la facturation dans ce nouveau chapitre et elle a décidé de fixer des limites étroites: la majorité s'est exprimée en faveur d'une limitation aux titulaires du titre de formation en médecine générale-interne et du titre de formation en pédiatrie. Les titulaires de deux titres devraient certes être autorisés à bénéficier de cette facturation, mais la facturation concomitante de prestations de médecine de premier recours et de certaines positions spéciales devrait être bloquée. Ces détails sont à présent peaufinés par la commission Tarifs de MFE.

Soutien financier de l'Initiative

Les délégués ont également discuté de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» et ils ont décidé de continuer à la soutenir au cours de l'année à venir grâce à une cotisation spéciale de 50 francs par membre. En revanche, la requête ayant suggéré d'augmenter à 100 francs la cotisation pour l'Initiative a été rejetée. La majorité des délégués ont estimé que le soutien financier actuel était suffisant pour l'état présent de l'Initiative, qui fera prochainement l'objet d'une consultation parlementaire.

Légère augmentation de la cotisation des membres

Lors de la discussion au sujet du budget pour l'exercice à venir, les délégués se sont finalement prononcés en faveur d'une légère augmentation de la cotisation des membres, de l'ordre de 20 francs. Cette mesure était nécessaire pour garantir financièrement les provisions pour la création accordée de l'IPI. Le budget, qui prévoit un léger déficit pour l'année à venir, a été approuvé. Néanmoins, compte-tenu de l'opportunité unique de concrétiser les souhaits de la médecine de famille en écho à l'Initiative, le comité souhaiterait discuter en profondeur du financement à moyen et à plus long terme à l'occasion de la retraite de 2 jours que les délégués feront en mai prochain.

Correspondance:

Beat von Burg

Chargé de communication de «Médecins de famille Suisse»

[beat.vonburg\[at\]v-b.ch](mailto:beat.vonburg[at]v-b.ch)